

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)
ABONNEMENTS
 1 mois 2 mois 3 mois 1 an
 Suisse Fr. 2.50 4.— 10.— 18.—
 Étranger » 4.— 10.— 18.— 32.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
 Compte de chèques postal 114 84

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITE
 Rue SAINT-PIERRE
 FRIBOURG
PREX DES ANNONCES

Nouvelles du jour

L'entente probable de l'Italie et de la Yougo-Slavie.

Les Italiens et les Yougo-Slaves vont s'aboucher enfin directement pour résoudre la question de l'Adriatique. C'est là un événement significatif qui prouve que l'état d'esprit des uns et des autres a évolué depuis une année.

La presse italienne a relevé cette coïncidence curieuse que le jour même où les délégués yougo-slaves étaient attendus à Pallanza, l'ancien ministre Bissolati mourait à Rome. Il avait été le partisan convaincu d'une entente cordiale et directe de l'Italie avec la Yougo-Slavie. Nul n'a travaillé plus que lui à persuader ses compatriotes que leur intérêt était de laisser la Dalmatie aux Yougo-Slaves en compensation de Fiume. Il aurait même voulu que l'Italie renoncât au Tyrol allemand. Au mois de décembre 1918, il prêta son démission de ministre plutôt que d'approuver la politique étroite et intransigeante de M. Sonnino.

Les faits lui ont donné raison. Les idées qu'il défendait ont fait leur chemin; elles sont devenues celles de M. Nitti.

Sortira-t-il enfin quelque chose de fongible des réunions de Pallanza? Si les délégués italiens et yougo-slaves devaient se séparer sans avoir trouvé un compromis, il faudrait désespérer de jamais voir se résoudre le problème de l'Adriatique. Ce serait l'état de guerre entre les deux Etats riverains de l'Adriatique.

Les postiers et les télégraphistes italiens continuent, en certaines villes, à faire de l'obstruction, à Rome en particulier et à Turin. Ainsi les journaux de ces deux villes ne nous parviennent plus que d'une façon fort irrégulière depuis quelque temps, et la dépêche nous annonçant la préconisation de Mgr Besson, quoique payée à la taxe d'urgence, nous est arrivée avec un retard énorme. A Rome, le gouvernement a fait occuper militairement la poste centrale et le télégraphe. M. Nitti commence enfin à réagir contre les insolences continuelles des employés et des fonctionnaires de l'Etat. Le ministre des postes, M. Alessio, a annoncé à la Chambre que l'Etat allait suspendre leur traitement aux fonctionnaires qui continueraient à faire de l'obstruction.

Au milieu des clamours des députés socialistes, il a rappelé que la grève dans les services publics est considérée comme un délit et que l'Etat est décidé à appliquer la loi. Les fonctionnaires publics ne sont pas dans la même situation que les ouvriers vis-à-vis de leurs patrons. La grève ne peut leur être permise, car les services publics en sont paralysés, et, dans ces conditions, le gouvernement n'est plus possible.

La presse italienne applaudit à la fermeté du ministre; pour être un peu tardive, cette fermeté n'en est pas moins louable.

Le nationalisme égyptien accuse une recrudescence qui inquiète à bon droit le gouvernement de Londres. Lord Milner n'a pas réussi dans sa mission et a dû quitter le pays des pharaons. Le général Allenby préside par la force aux destinées du pays. Il se heurte à la résistance sourde et continue de l'Assemblée législative égyptienne. En prévision de troubles toujours possibles et peut-être même d'un soulèvement général, l'Angleterre a envoyé là-bas de nombreux tanks et un matériel de guerre considérable. On sait que la manière forte est dans la tradition du War Office. Si résolu que soit la Grande-Bretagne à conserver par la force sa domination sur le pays du Nil, elle redoute un conflit, même si elle devait y être victorieuse, car elle s'inquiète de l'obligation où elle se trouve de disséminer ses soldats dans tous les coins du monde. C'est là une condition dont le péril lui apparaît toujours plus certain.

La multiplication du billet de banque dont souffre l'Allemagne préoccupe beaucoup les économistes de ce pays. Actuellement, il pa-

rait qu'il y a huit presses, servant à l'impression du papier-monnaie, qui travaillaient nuit et jour. Un économiste a calculé que, si cette production de billets de banque continuait dans les mêmes proportions d'ici à la fin de l'année, l'Allemagne aurait alors 90 milliards de papier-monnaie en circulation qui ne seraient plus garantis que par une encaisse métallique insignifiante.

Le spectre de la banqueroute hanle les économistes d'Outre-Rhin. Ils ne sauteraient guère aux erreurs du passé, mais l'avenir leur apparaît très sombre, à moins que les vainqueurs ne consentent à quelques adoucissements et que le peuple allemand tout entier ne se remette courageusement au travail en pratiquant l'économie la plus stricte. Même ces conditions ne leur paraissent pas suffisantes, vu le cours piteux du marc, pour prévenir la catastrophe qui s'annonce.

Si cette éventualité se produisait, d'autres pays en subiraient immédiatement les répercussions profondes et terribles.

La votation du 16 mai

LES ASSEMBLÉES D'HIER

Une assemblée populaire, convoquée à Zoug, par le comité cantonal d'action pour la Société des nations, a réuni plus de trois mille personnes, venues de toutes les régions du canton. L'intérêt de cette grande landsgemeinde s'est concentré sur un discours prononcé par M. Motta, président de la Confédération, et au cours duquel l'orateur a fait la communication que voici:

« J'ai reçu, hier, la visite du ministre d'Allemagne à Berne. Il m'a remis une lettre par laquelle M. Ebert, président de l'Empire allemand, adresse à la Suisse l'expression de sa gratitude pour avoir bien voulu accepter et assurer, durant la guerre, la sauvegarde des intérêts allemands en Angleterre et en France. Le ton de cette lettre est excessivement amical et cordial. J'exprimai à M. le Dr Müller les sentiments de joie et aussi de reconnaissance que je ressentis lorsque fut confiée à la Suisse cette mission qui représente un si précieux témoignage de confiance. Au cours de l'entretien, nous en vîmes à parler de la Société des nations. Le ministre d'Allemagne — qui est un homme éminent et animé des meilleurs sentiments à l'égard de notre pays — me déclara qu'il souhaitait voir couronnés de succès les efforts et les espoirs du Conseil fédéral en faveur de l'accession de la Suisse à la Société des nations. Il ajouta que la neutralité de notre pays, telle qu'elle fut reconnue et affirmée par la déclaration de Londres, constitue une garantie considérable de la paix mondiale et qu'elle a ainsi aux yeux des autres Etats, plus spécialement de l'Allemagne, une grande valeur politique et militaire. Le ministre m'autorisa en même temps à faire connaître publiquement sa manière de voir sur ce point. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance de cette déclaration. »

Le discours du président de la Confédération a été accueilli par des applaudissements frénétiques.

La réunion a été close par une résolution prise à l'unanimité, qui recommande au peuple du canton de Zoug l'accession de la Suisse à la Société des nations.

A Berne, hier, s'est tenue une grande assemblée populaire, convoquée par le parti progressiste de la ville de Berne, le parti des artisans et des bourgeois de la ville de Berne, la société bernoise du commerce et de l'industrie, l'association des métiers de la ville de Berne, le Cercle romand, l'association romande, etc.

Une foule d'environ 1500 citoyens avait répondu à l'appel des organisateurs.

L'assemblée a été ouverte par le président du parti progressiste de la ville de Berne, M. le Dr Hoffmann, qui a donné la parole à M. Scheurer, conseiller fédéral; celui-ci, dans un discours très applaudi, a parlé, en patois bernois, en faveur de l'adhésion de la Suisse à la Société des nations.

Après lui, ont pris la parole, MM. César, député au Grand Conseil, en français; M. Franzoni, conseiller municipal, en italien; puis M. Seiler, conseiller national, de Liestal, a parlé au nom des adversaires de la Société des nations. Enfin, le dernier orateur, M. Schüpbach, a parlé pour l'entrée de la Suisse

dans la Ligue des nations, et a réitéré les arguments de M. Seiler. Tous les orateurs ont été applaudis.

Il n'y a pas eu de discussion, et aucune résolution n'a été votée.

A Rheinfelden, devant une assemblée de 1000 personnes, M. le conseiller fédéral Schulthess a parlé pour la Société des nations, et M. le conseiller national Hunziker et M. le Dr Fuchs contre. L'assemblée a voté à l'unanimité, moins 7 voix, une résolution en faveur de la Société des nations.

A La Chaux-de-Fonds, plus de deux mille citoyens ont participé au cortège organisé par le comité pour l'accession de la Suisse à la Société des nations. Des discours, très applaudis, ont été prononcés sur la place de l'Hôtel-de-Ville, devant un auditoire de quatre mille personnes, par MM. Pierre de Meuron, conseiller aux Etats, et Chuard, conseiller fédéral.

A Zurich, environ 10,000 partisans de la Ligue des nations se sont rassemblés, dimanche après midi, au Lindenhof. M. le conseiller fédéral Haab a montré la nécessité de l'entrée de la Suisse dans la Société des nations. A l'unanimité, une résolution a été votée en faveur de la Société des nations.

A Interlaken, une assemblée populaire, fréquentée par plus de 2000 personnes, après avoir entendu M. le conseiller d'Etat Moser et M. le pasteur Fuchs, et après une vive discussion, a adopté, à l'unanimité moins quelques voix, une résolution favorable à l'accession de la Suisse à la Société des nations.

A Romanshorn, une assemblée populaire organisée par le comité d'action pour l'entrée de la Suisse dans la Société des nations, qui réunissait environ 400 personnes, après avoir entendu M. le juge Hagenbüchle, a voté une résolution unanime en faveur de la Société des nations.

A Meilen (Zurich), une assemblée de 400 personnes a entendu plusieurs orateurs, parmi lesquels M. le Dr Grossmann, qui a parlé pour l'accession de la Suisse à la Société des nations, et M. le Dr Billetter, le général Wille et M. le Dr Fick, qui ont parlé contre. Aucune résolution n'a été prise.

A Teufen (Appenzell), l'assemblée du parti radical, après avoir entendu le conseiller aux Etats Baumann, qui a parlé pour et le rédacteur Staub qui a parlé contre l'accession de la Suisse à la Société des nations, s'est prononcée à l'unanimité en faveur de l'accession.

A Hérisau, une assemblée organisée par le comité cantonal d'action pour la Société des nations, fréquentée par environ 2000 personnes, a entendu M. le conseiller fédéral Hæberlin, qui a parlé en faveur de l'entrée de la Suisse dans la Société des nations. Aucune discussion n'a eu lieu. Aucune résolution n'a été prise.

A Sion, une assemblée de 1000 citoyens, convoquée par le parti conservateur séduois, après avoir entendu M. le conseiller fédéral Musy, a voté à l'unanimité une résolution en faveur de l'adhésion de la Suisse à la Société des nations.

Le Conseil d'Etat de Genève a publié une proclamation en faveur de l'accession de la Suisse à la Société des nations.

Vendredi, il prendra part à une grande manifestation, organisée au Bâtiment électoral, au cours de laquelle MM. Musy, conseiller fédéral, et Gustave Ador, ancien président de la Confédération, prendront la parole.

Avant la manifestation, M. Musy, conseiller fédéral, sera l'hôte du gouvernement genevois, qui l'a prié à dîner.

Les allocations du personnel fédéral

Le Cheminot commente les décisions des Chambres sur les allocations en faveur du personnel fédéral. Il écrit:

« Nous n'avons pas obtenu le minimum désiré. Par contre, les indemnités de résidence et d'enfants sont plus élevées que celles que nous demandions. Les dégressions sont également plus favorables. Si les 2300 fr. avaient été acceptés, nous recevions davantage que ce que nous postulions. »

Néanmoins, le Cheminot n'est pas content. Il lance des flèches à certaines catégories de per-

sonnel qui, se trouvant satisfaites, n'ont pas appuyé les revendications des catégories moins favorisées. Les syndiqués du rail se sont mal tenus, à son gré. Leur attitude chancelante a ruiné le projet de grève.

Le Cheminot s'explique ensuite sur le subside de 30,000 francs voté en faveur des grévistes du bâtiment. Il avoue que cette décision a été accueillie « froidement » par les syndiqués romands. « Des protestations verbales, téléphoniques et écrites nous sont parvenues dès le lendemain », dit-il.

Le secrétaire syndical Perrin essaye de justifier le subside. Les cheminots suisses, dit-il, ont de gros intérêts dans le mouvement actuel de construction, et il leur importe que la grève cesse au plus tôt; ensuite, ils devaient s'assurer l'appui de la classe ouvrière en vue du referendum sur la loi concernant la durée du travail dans les entreprises de transport. Notons à ce sujet que les grévistes du bâtiment ont reçu jusqu'à ce jour 274,000 francs des divers syndicats suisses.

La grève en France

De nouveaux corps de métiers en grève

Paris, 8 mai.
 (Havas.) — La commission administrative de la C. G. T. a publié, vendredi soir, un manifeste dans lequel elle déclare que, en présence de l'attitude intransigeante du gouvernement qui ne veut pas faire droit aux revendications ouvrières, elle doit organiser la résistance et en augmenter la durée. A cet effet, elle envisage, dans un bref délai, l'entrée de nouvelles forces dans le mouvement.

Paris, 8 mai.
 (Havas.) — M. Raoul, secrétaire du syndicat général des métros de Paris, vient de communiquer à la presse la note suivante:

« En conformité des décisions de la C. G. T. et de la fédération des moyens de transport, les employés et ouvriers du Métropolitain et du Nord-Sud sont instamment priés de ne pas reprendre le travail, lundi matin, et de faire leur devoir de travailleurs conscients, seule attitude possible pour obtenir la nationalisation des moyens de transport parisiens. »

De son côté, la fédération des ports et des dockers communique la note suivante:

« Conformément à la décision de la commission administrative de la C. G. T., tous les éléments qui constituent la fédération des ports et dockers devront exécuter un arrêt de travail illimité, à dater de lundi, 10 courant. Le travail ne sera repris que suivant l'avis confédéral. »

Arrestations

Paris, 8 mai.
 (Havas.) — Trois nouvelles arrestations ont été opérées par la police judiciaire, concernant l'affaire relative aux tracts révolutionnaires saisis à l'immeuble Sébastien Faure. Ce sont celles de Théodore Roux, de Rabillaud et d'Arthur Bott. Ils appartiennent à une section communiste ouvrière de l'Internationale de Moscou.

Des perquisitions opérées chez eux ont fait découvrir divers papiers et documents importants. D'autre part, on a perquisitionné chez Joseph Maillard, 22, avenue Jean Jaurès, au Bourget. Des documents ont été également saisis.

Les victoires polonaises et ukrainiennes sur les bolchévistes

Varsovie, 8 mai.
 L'offensive polonaise progresse normalement. L'armée polonaise a occupé Biala, Cerkief et Rokitno, complétant ainsi l'enveloppement de Kief du côté ouest du Dnieper. Au nord, elle a occupé Wieliczko. La débânde bolchéviste continue en grand désordre vers l'est et le sud-est. Avant de quitter Winnica, les bolchévistes ont massacré une grande partie de la colonie polonaise et ont pillé complètement des demeures privées.

Les correspondants du front constatent unanimement l'écoulement enthousiaste fait à l'armée polonaise par la population, qui aide les troupes de la République dans leur marche en avant. Le maréchal Pilsudski est acclamé partout où il apparaît comme le sauveur des populations opprimées par les bolchévistes.

Vienne, 8 mai.
 Les troupes ukrainiennes ont occupé la ville de Kief et toute sa banlieue, après cinq jours de combats. L'armée des soviets a reçu ordre d'évacuer complètement la rive droite du Dnieper.

Londres, 9 mai.
 Les nouvelles de Russie confirment que l'offensive polonaise a rendu extrêmement difficile la situation du gouvernement de Moscou.

Le Daily Chronicle est informé de Moscou que le gouvernement de Lénine a publié un nouveau manifeste à tous les travailleurs des

campagnes et des villes de la Russie, proclamant que le soviét est en danger. Une autre proclamation a été adressée aux forces de terre et de mer en les exhortant à abandonner tous les travaux de la paix pour courir à la frontière de l'Ukraine.

Berlin, 9 mai.
 (Wolff.) — La Gazette de Voss reçoit, à propos de l'arrêt survenu dans la marche en avant des armées polonaises, des informations complémentaires d'après lesquelles le gouvernement soviétique réfugié à Kharkof aurait regagné Kief, où se trouverait également le quartier général bolchéviste.

L'insurrection au Mexique

Londres, 9 mai.
 (Havas.) — Les journaux publient un télégramme d'El Paso disant que suivant des nouvelles non confirmées, le général Benjamin Hill se serait emparé de Mexico. Les troupes du général Carranza seraient en fuite. Les autorités américaines d'El Paso sont disposées à croire à ces nouvelles véridiques.

New-York, 9 mai.
 (Havas.) — Suivant une dépêche d'El Paso, les garnisons de Saitillo, Zacatecas, Aguas-Calientes et Torreón ont adhéré au mouvement révolutionnaire. Le général Villa se trouve près de Chihuahua; il a déclaré vouloir se joindre aux révolutionnaires. Toutes les communications sont interrompues entre la frontière américaine et Mexico.

En Arabie

Londres, 9 mai.
 L'agence Reuter annonce que, suivant des nouvelles reçues à Londres, John Raehid, émir de Hai et des deux principaux gouvernements de l'Arabie centrale a été assassiné. Il s'était allié aux Turcs pendant la guerre. On déclare que cet assassinat n'a pas eu lieu pour des raisons politiques, mais qu'il est le résultat de différends entre tribus.

Italie et Yougo-Slavie

Milan, 9 mai.
 On mande de Pallanza aux journaux qu'on y a vainement attendu, dans la soirée de samedi, l'arrivée de la délégation yougo-slave qui doit prendre part à la conférence décidée en vue de résoudre la question de Fiume et que rien n'est encore précisé quant à la date où commencera cette conférence.

Les navires allemands partagés

Cheerbourg, 9 mai.
 (Havas.) — Une importante voie d'eau a été constatée à bord du cuirassé allemand Thüringen, récupéré par la marine française et actuellement sur rade. Les bateaux-pompes amarés le long du bâtiment travaillent à épuiser l'eau qui y pénètre à raison de 60 tonnes par jour, mais la voie d'eau reste introuvable. On l'attribue à un acte de sabotage accompli par l'équipage allemand avant son départ.

En Prusse rhénane

Essen, 9 mai.
 (Wolff.) — Les dernières troupes de la Reichswehr ont quitté Essen dans la journée de samedi. Les troupes qui étaient stationnées ces dernières semaines dans la région évacuent la zone neutre.

Nouvelles religieuses

Le dernier consistoire
 Cent soixante-dix évêques et archevêques, outre une vingtaine de cardinaux, ont assisté au consistoire de vendredi, 7 mai, où le Pape a demandé le « placet » pour la canonisation de la bienheureuse Jeanne d'Arc, de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque et du bienheureux Gabriel de l'Addolorata.
 Dans le consistoire secret qui avait précédé le consistoire public, le Saint-Père a préconisé Mgr Besson comme évêque de Lausanne et Genève. Parmi les autres nominations épiscopales, signalons celles des évêques d'Aoste et de Lucera, en Italie, de Loja, dans l'Equateur, de Zamboanga, dans les îles Philippines.
 Mgr Micara, nonce apostolique auprès de la république tchéco-slovaque, a été nommé archevêque titulaire.

Nouvelles diverses

M. Millerand rencontrera M. Lloyd George à Folkestone le 14 mai.
 Le député français Margaine est arrivé samedi à Vienne et a fait visite au chancelier Renner, avec lequel il s'est entretenu de la situation économique de l'Autriche.
 Les rois de Norvège et de Danemark ont fait savoir qu'ils assisteraient aux funérailles de la princesse héritière de Suède, qui aura lieu le jour de l'Ascension.
 M. Venizelos a annoncé à la Chambre

grecque de nouvelles élections et à a dit que, s'il n'obtenait pas la majorité dans les territoires de la Grèce d'avant-guerre, il se retirerait du pouvoir.

Les ministres et les hauts fonctionnaires de Kolchak ont été transférés par les bolchévistes à Omsk pour y être jugés.

Le rapatriement des prisonniers de guerre allemands de la Russie des soviets commencera demain 11 mai.

Académie française

La réception de M. Henry Bordeaux

Joué, à l'Académie française, a été nommée la commission chargée d'entendre la lecture du discours de M. Henry Bordeaux prononcera le 27 mai, sous la coupole, et la réponse qu'y fera M. Henri de Régner. M. Poincaré a accepté de faire partie de cette commission en compagnie de MM. Cambon, Masson, d'Haussonville, Boutroux, Bergson, Bazin, Ribot.

On a de plus examiné les titres des candidats aux divers prix littéraires dont la distribution va commencer. On espère donner jeudi, une première liste.

PETITE GAZETTE

Statistique de la grippe

Il ressort du rapport très documenté publié par la statistique municipale que l'épidémie de grippe de l'année dernière a fait à Paris 10,281 victimes, dont 3018 hommes. Ce sont les femmes en âge de devenir mères qui ont payé le tribut le plus lourd.

Confédération

L'ambassadeur de France à Berne

M. Alliez, ambassadeur de France à Berne, venant de Nice, accompagné de sa famille et d'une suite composée de cinq personnes, est arrivé samedi après midi à Berne.

Le nouveau conseiller national valaisan

Le Conseil d'Etat du Valais a proclamé M. le Dr Hermann Seiler, député au Conseil national, en remplacement du Dr Alexandre Seiler, décédé.

Les élections baloises

Les deux membres socialistes sortants au gouvernement de Bâle-Ville, qui étaient restés en ballottage ont été élus sans opposition.

Un bloc des partis ant-socialistes à Bâle

Dans une séance qui réunissait les membres bourgeois du Grand Conseil de Bâle, les groupes se sont mis d'accord sur la nécessité d'une attitude défensive vis-à-vis des assauts socialistes. M. Auf der Maur, rédacteur du *Basler Volksblatt*, se fit l'interprète de l'opinion professée par le comité exécutif du bloc national, qui préconise, pour toutes les questions importantes où la bourgeoisie de Bâle a des intérêts communs, l'accord en temps opportun et l'action en parfaite union, sous la direction du comité exécutif. Cette manière de voir a recueilli l'approbation des orateurs de tous les groupes. L'assemblée, se ralliant à ces propositions, a désigné à l'unanimité, comme président du groupe de coopération constitué dans ce but M. le Dr Oeri, rédacteur des *Basler Nachrichten*.

Les petits affamés

Samedi matin sont arrivés à Bâle 702 enfants venant d'Allemagne, qui viennent faire une cure en Suisse.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le beurre

Le beurre de table importé par l'Office fédéral du lait sera réparti pendant les mois prochains entre les offices centraux du beurre et le commerce de gros, qui s'est engagé à constituer des réserves pour l'hiver, pour le prix de 7 fr. 10, franco gare d'expédition suisse.

Le commerce de détail n'aura pas à payer plus de 7 fr. 30 par kg. net, emballage compris, franco station expéditrice, et devra s'engager à livrer le beurre de table aux consommateurs par quantité d'un kilo pour un prix qui ne dépassera pas 7 fr. 80 par kg.

Pour le beurre en formes d'un poids moindre, emballé dans du papier paraffiné, le supplément maximum de 20 cent. par kg. sera toléré.

Les négociants qui dépasseront ces prix ne seront plus de beurre.

Les codes télégraphiques

La Boire suisse du commerce, à Berne, tient à la disposition du monde commercial les principaux codes télégraphiques internationaux. Les codes peuvent être consultés au Commissariat de la Bourse, 8, Place Badenberg, Berne.

L'affiche de la Semaine suisse

Un concours d'affiches, réservé exclusivement aux artistes suisses, est ouvert par l'association « Semaine Suisse ». Le règlement du concours est à la disposition des intéressés auprès du Secrétariat central de la Semaine suisse, à Soleure.

Le chômage a décliné

L'office du travail de la ville de Zurich constate que le nombre des chômeurs ne s'est accru dans aucune catégorie de travailleurs; l'assistance n'a été demandée que par 33 personnes. Pour 100 places vacantes il est présent en tout 120 personnes (en avril 1919, 265).

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Vol de soixante mille francs de bijoux

M^{me} et M. Arago, député des Alpes-Maritimes, vice-président de la Chambre française des députés, venant de Paris, ont été victimes d'un vol audacieux en gare de Marseille pendant l'arrêt du train qui devait les conduire à Nice. Une habile filon leur a dérobé une petite sacoche contenant pour 60,000 francs de bijoux et de valeurs diverses.

SUISSE

Un avion égaré

Nendred soir, à 6 heures, un avion monté par un militaire français, venant de Strasbourg, s'étant égaré, a atterri dans le voisinage de Courgenay.

Il est reparti dans la direction de Belfort.

Un crime

On a arrêté près de Marthalen (Zürich), l'ouvrier sur bois Gustave Dunner, de Buochs (Nidwald), âgé de 29 ans, qui avait tiré sur une jeune fille et l'avait atteinte à la tête.

LES SPORTS

La boxe

À Lausanne, le match d'André Cherpillod contre Matrice Deriaz, dont l'enjeu était une somme de dix mille francs, s'est terminé par la victoire de Cherpillod.

À Lausanne, samedi après midi, ont été courus avec un plein succès, le premier cross country annuel entre les étudiants des Universités de la Suisse romande et le premier cross country annuel entre les gymnases de la Suisse romande.

L'épreuve comportait une course de 8 km. avec différence d'altitude de 150 mètres.

Résultats : Cross country entre Universités : l'université de Lausanne a gagné la coupe.

Cross country entre gymnases : le gymnase scientifique de Lausanne a gagné la coupe.

Echos de partout

PATIENCE ET LONGUEUR DE TEMPS

La guerre qui ensanglanta l'île de Cuba de 1895 à 1898 fit, comme toutes les guerres, des victimes même parmi les innocents et les neutres. Beaucoup de Français établis dans la partie des Antilles virent leurs propriétés dévastées par les belligérants. A la fin des hostilités, ils réclamèrent et le gouvernement de la République cubaine, d'accord avec celui des États-Unis, promit de les indemniser.

En juillet 1914, c'est-à-dire au bout de seize ans, les négociations étaient sur le point d'aboutir lorsque, par un malencontreux hasard, la grande guerre éclata et mit l'Europe à feu et à sang. Les sinistres de Cuba furent invités à attendre et ils attendirent pendant cinq ans encore, ce qui fait vingt et un ans d'attente. Maintenant ils réclament de nouveau, mais le ministre des affaires étrangères vient de leur faire savoir que la situation internationale ne permettait pas de reprendre les pourparlers en ce moment.

Le ministre a cependant ajouté qu'il ne perdait pas leur affaire de vue, ce qui est déjà quelque chose.

MOT DE LA FIN

— Le premier mai, le gouvernement français annonça que tout allait bien; le 2, le 3, le 4, le 5, le 6, le 7, le 8, le 9, il confirma ce qui allait de mieux en mieux.

— Quand donc la situation aura-t-elle fini de s'améliorer!

Pour la lutte contre la tuberculose

Dons reçus par la Ligue fribourgeoise (compte de chèques postaux 11a 226) :

- Fédération ouvrière fribourgeoise, 25 fr. — M. le Dr Ems, président, Morat, 25 fr. — M. Tschopp, 5 fr. — M. Pierre Rouiller, Sommentier, 5 fr. — M. Maxime Castella, Sommentier, 3 fr. — M^{me} veuve Bosson-Perret, Bulle, 3 fr. — Anonyme, Massonnens, 15 fr. — M. Josué Bovey, Delley, 2 fr. — M. Gaspard Jolliet, Tour-de-Trême, 3 fr. — M. Ludwig Riedo, Pianfayon, 10 fr. — M. le Dr Plancherel, professeur à l'Université, 5 fr. — M. F. Moret, Vuadens, 3 fr. — M. F. Currat, Saint-Martin, 3 fr. — M. Jacques Niclass, Chapelles, 3 fr. 05. — M. Caubyte Pflug, Le Crêt, 5 fr. — M. Guillet, Laitier, Treyvaux, 2 fr. — Coopérative Concordia, Guin, 50 fr. — M^{lle} Rose Clerc, Bulle, 2 fr. — RR. PP. du Saint-Sauveur, 5 fr. — Compagnie Singer, 10 fr. — M. Jean Figi, directeur, 10 fr. — MM. Spahli et Deschenaux, 25 fr. — M. Paul Frochoux, le Landeron, 20 fr. — Entreprises électriques fribourgeoises, Fribourg, 200 fr. — Cidric de Guin, 100 fr. — Fabrique de cartonnages S. A., Fribourg, 30 fr. — M. l'abbé Bondaraz, professeur, 10 fr. — M. Meyer, distillateur, 10 fr.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de gymnastique des hommes. — Ce soir, lundi, à 8 h. 1/2, leçons à la salle.

Société de chant La Mutuelle. — Ce soir répétition à l'Orphéon.

Calendrier

Mardi 11 mai
ROGATIONS
Saint BÉAT, confesseur
Saint Béat fut missionnaire en Helvétie, dans l'Oberland bernois.

FRIBOURG

Grand Conseil

Session ordinaire de mai

Suite de la séance de jeudi 6 mai

Présidence de M. Eug. Grand

La gestion de l'Etat

DÉPENSES DE LA DIRECTION DES FINANCES

Rapporteur : M. Torche.

Section I. — Personnel : 199,283 fr. 73 (185,000 fr.). M. le Rapporteur et M. Chatton, directeur des Finances, soulignent l'augmentation des dépenses pour les employés de l'enregistrement et les receveurs d'Etat, augmentation compensée par un accroissement de recette, conséquence d'un plus grand nombre de transactions. Adopté.

Section II. — Intendance des sels et boissons : 594,129 fr. 10 (403,300 fr.). M. le Rapporteur et M. le Directeur des finances relèvent que l'élevation de la dépense correspond à une plus grande consommation de sel, à la suite de la pénurie des fourrages. Il y a d'ailleurs une plus-value correspondante dans les recettes. M. le Rapporteur constate que les comptes de cette importante section de l'administration des finances sont très exactement tenus et il en félicite le titulaire. Adopté.

Section III. — Timbre : 7604 fr. 20 (5500 francs). Adopté.

Section IV. — Frais généraux d'administration : 168,306 fr. 52 (125,100 fr.). Ici, fait remarquer M. Torche, l'augmentation porte surtout sur les fournitures de bureaux et les impressions, qui n'ont cessé de renchérir. La commission d'économie publique recommande d'éviter tout luxe dans les achats du matériel, comme aussi d'effectuer ces achats dans le canton. M. Léon Genoud suggère l'idée d'un dépôt du matériel de chancellerie, analogue à celui du matériel scolaire. M. le Directeur des Finances voutera son attention à cette question. Une concentration dans l'achat des fournitures de bureau pourrait être préjudiciable à nos commerçants.

La section est approuvée.

Section V (Redevances : 15,270 fr.) et section VI (Cadastrat : 103,029 fr.). Adopté sans débat.

Section VII. — Dépenses diverses : 375,893 francs 19 (302,400 fr.). L'augmentation est due pour 45,000 fr. à une meilleure perception des taxes militaires, ce qui a élevé la part de la Confédération, mais aussi la part du canton. Adopté.

Section VIII. — Intérêt et amortissements de la dette publique : 2,940,570 fr. (2,937,640 fr.). M. le Rapporteur attire l'attention sur l'heureux résultat qu'a eu sur cette rubrique la baisse du change français. Le service de notre emprunt de 25 millions de 1907, qui nous aurait coûté en temps normal 863,000 fr., n'a exigé que 586,500 fr. à la suite de la chute du change. M. le Directeur des Finances remet au point une information de la Gazette de Lausanne, qui exagère la signification de notre déficit. Ce déficit de 2,600,000 fr. pourrait être diminué de deux millions si l'on avait perçu les 800,000 fr. de la seconde moitié de l'impôt sur la fortune et le produit du travail; si l'on avait retiré les 130,000 fr. de l'impôt de guerre et les 240,000 de l'impôt sur les bénéfices de guerre qui nous reviennent encore; si l'on avait pu inscrire dans les comptes le versement de 200,000 fr. que viennent de faire les Entreprises électriques; si l'on n'avait pas prévu 340,000 fr. d'amortissements; si l'on avait gardé dans la caisse de l'Etat les 170,000 fr. versés à la réserve forestière et les 100,000 fr. attribués au fonds de prévoyance. Adopté.

Section IX. — Procédures pénales : 82,897 francs 83 (70,000 fr.). MM. Torche, rapporteur, Chatton, directeur des Finances, et Perrier, directeur de la Justice, constatant que les procédures pénales ont augmenté et qu'il faut chercher à réduire les poursuites. Après quoi la section est approuvée et les dépenses ordinaires de la Direction des Finances liquidées.

COMPTE RENDU DE LA DIRECTION DES FINANCES POUR 1918

M. Torche rapporte et commente une observation de la commission d'économie publique, qui a proposé, devant le vaste développement de l'administration cantonale, d'instituer un contrôleur permanent, qui serait le délégué de la commission. La tâche de ce fonctionnaire serait de surveiller les divers rouages de l'administration et de contrôler les dépenses. Le gouvernement ayant répondu que ce travail de surveillance incombait au chef de la Trésorerie et qu'il n'est pas nécessaire de nommer un nouveau fonctionnaire, M. Torche conteste que le trésorier, malgré ses capacités appréciées et son dévouement, puisse suffire à la tâche. Quant à la crainte d'un nouveau fonctionnaire, elle n'est pas fondée, si le contrôleur doit avoir pour mission d'intensifier le travail du personnel.

M. Chatton, directeur des Finances, fait remarquer que les grands établissements de l'Etat ont tous leur conseil d'administration et leurs organes de contrôle. La commission d'économie publique a la haute surveillance sur l'administration. Le contrôleur permanent, ajoute M. Chatton, aurait eu sa raison d'être il y a dix ans. M. Torche faisait partie il y a dix ans du gouvernement. Il avait alors sur l'administration les idées qu'il a aujourd'hui. Tout n'est pas parfait dans les rouages administratifs, pas davantage qu'il y a dix ans. Mais il est permis de rappeler, par exemple, que les initiateurs de nos entreprises électriques n'ont jamais bénéficié d'aucun avantage financier et qu'ils ne touchaient pas même de jeton de présence

comme administrateurs des services industriels.

L'observation étant liquidée, M. le Rapporteur dit un mot encore du nouveau tarif d'amortissements des conservateurs du registre foncier, tarif qui suscitait des réclamations du public, car il permet d'appliquer un taux excessif pour certaines opérations.

M. le Directeur des Finances déclare que, en cas d'abus, il y a possibilité de recourir au bureau d'enregistrement. Il conviendrait de reprendre la question du traitement des conservateurs du registre foncier.

Sur ce, le compte rendu des Finances est approuvé.

Le bilan de l'Etat

Après avoir ajourné la discussion des dépenses extraordinaires de guerre, le Grand Conseil approuve sans débat le chapitre de la « Récapitulation » des deux services des comptes de l'Etat.

Au chapitre de la « Balance générale », M. Clément demande des explications au sujet d'un compte courant pour le futur sanatorium des Lys, l'idée de ce sanatorium ayant été abandonnée et aucune décision définitive n'ayant été prise quant à l'emplacement de cet établissement. M. Savoy, directeur de l'Intérieur, croit que le projet du sanatorium des Lys a été perdu de vue; il devra être repris en temps utile.

L'examen du compte des capitaux fournit à M. Torche, rapporteur, l'occasion de revenir sur l'opération de rachat de nos emprunts et sur l'amortissement de certains titres du rentier. M. Daquet estime que, dans les circonstances présentes, il faut maintenir la valeur nominale des titres. Quant au rachat des emprunts, il s'est effectué avec toute la prudence requise par la Banque de l'Etat. Celle-ci a facturé, le 10 décembre dernier, les titres rachetés par elle au cours où elle les avait payés; mais l'Etat a réclamé, et il a été fixé un prix distinct pour les titres que possédait déjà la Banque au moment où a commencé le rachat. Il en est résulté pour la banque une perte de cours de 100,000 fr.

Après réplique de M. Torche, le chapitre du rentier et celui de la Caisse sont approuvés sans discussion.

Le bilan porte un total de biens productifs de 82 millions 257,602 fr., et un total d'improductifs de 11 millions 145,299 fr. M. Torche, rapporteur, rappelle que les chiffres du bilan ne correspondent pas toujours avec ceux des comptes des divers établissements de l'Etat. M. le Directeur des Finances répond que les comptes de l'Etat ont été bouclés avant que ceux des établissements en question fussent parvenus à la Trésorerie.

Le bilan est ainsi liquidé.

Motion

MM. Kain, Joseph Jungo, Friolet et Bovet déposent une motion demandant la suppression de l'article 317 de la loi d'application du code civil suisse, qui fixe le taux de l'intérêt pour les lettres de rentes et autres créances garanties par gage immobilier.

Sur ce, la séance est levée, à midi et demi.

Séance de vendredi 7 mai

Présidence de M. Grand

Motion

Une motion est déposée, demandant au Grand Conseil de favoriser les syndicats de vignerons par l'allocation de subsides pour l'achat de tracteurs et de charmes destinés au labour des marais drainés. Signataires : MM. Pochon, Victor Chassot, Kain, Moret, Bovet, Curty, Eugène Progin, Dessibourg, Charles Chassot, Ramy et Ducrest.

Compte rendu de la Direction de l'Intérieur

Rapporteur : M. Liechli.

Parmi les observations de la commission d'économie publique concernant le compte rendu de la Direction de l'Intérieur, de l'agriculture et du commerce, l'une a trait aux tracteurs agricoles, qui ne donneraient pas, suivant la commission, tous les résultats espérés. M. Savoy, directeur de l'Intérieur, fait l'histoire de la question et rappelle que les essais des tracteurs ont été concluants. Deux machines furent achetées, qui firent excellentement leurs preuves. On éprouve des difficultés à trouver des conducteurs qui soient en même temps agriculteurs. C'est de ce côté que portent actuellement les études. En attendant, l'Etat négocie la vente de deux tracteurs à l'établissement de Bellechasse. M. Ramy croit qu'il faut hâter la liquidation, ces machines agricoles étant vite démodées.

La plaie du trafic des propriétés rurales a retenu aussi l'attention de la commission d'économie publique, qui sollicite des mesures légales contre les spéculateurs. Le gouvernement répond que la Fédération des sociétés d'agriculture a mis en garde les campagnards contre le danger. Le Conseil fédéral a édicté des prescriptions et le Conseil d'Etat les a fait appliquer par voie d'arrêté. Ce dernier a été abrogé avec la fin de la guerre. M. Liechli regrette cette abrogation, la spéculation continuant sur une grande échelle. M. Savoy, directeur de l'Intérieur, répond que l'arrêté a soulevé des réclamations de la part des agriculteurs et des notaires. Et pourtant, il faut convenir que des abus se produisent encore. La baisse des terres est à prévoir et des désastres sont à redouter. M. Kain ne connaît pas de cas caractérisés de spéculation dans la Broye. Des mesures restrictives sont peut-être indiquées pour la vente de grands domaines, mais non pour celle de parcelles ou de petits immeubles ruraux. M. Blanchard regrette que le Conseil d'Etat ait révoqué son arrêté; les spéculateurs ont trop de liberté. M. Antoine Morard dit que ce sont les spéculateurs qu'il faut frapper. M. Paul Morard insiste sur la nécessité de réglementer la profession de courtier, qui est en marge de la loi. D'autres

canons nous ont précédés dans ce domaine, ajoute M. Liechli, qui recommande la question à l'attention du gouvernement.

Les observations de la commission d'économie publique sur les cultures provoquent un intéressant échange de vues. M. Savoy, directeur de l'Intérieur, déclare que le gouvernement s'intéresse à l'arboriculture, en organisant des cours itinérants. Il favorise de même la culture des céréales, en appuyant les sociétés de sélectionneurs. M. Liechli se réjouit du développement qu'a pris aux environs des villes la culture des légumes. M. le Directeur de l'Intérieur se félicite aussi de cette activité, qui contribue à rapprocher citadins et campagnards. M. Blanchard croit savoir que le beau zèle dont les citadins ont fait preuve ces années dernières se refroidit déjà, à quoi M. Cravet répond qu'on n'a pas fait encore cette constatation à Fribourg.

Le Grand Conseil entend ensuite avec intérêt les explications de M. le Directeur de l'Intérieur sur l'exploitation des tourbières de Dirlet. Cette entreprise a causé bien des déboires. C'est d'ailleurs le cas de presque toutes les tourbières suisses. Celle de Muri (Argovie) est à peu près la seule qui donne un rendement satisfaisant. Le boni de 5500 fr. des tourbières de Dirlet pour 1918 s'est transformé pour 1919 en un déficit de 14,000 fr. Les frais d'exploitation ont été très élevés. Le prix de revient de la tonne de tourbe malaxée a atteint 60 fr., alors qu'il ne devrait pas dépasser 45 fr. D'autre part, le prix de vente était limité à 90 francs. La production brute a atteint les prévisions, tandis que le rendement en tourbe sèche est resté de 50 % au-dessous. C'est que le pourcentage en eau est extraordinaire à Dirlet, où il atteint les 95 %, ce qui donne un rendement de 70 kilos seulement de tourbe sèche par mètre cube extrait, tandis que le rendement atteint 220 kilos avec un pourcentage d'eau de 80 %. M. le Directeur de l'Intérieur convient que l'ingénieur des tourbières n'a pas mis toute la diligence possible dans cette exploitation; aussi l'Etat a-t-il réannoncé le contrat avec la maison Blaser et mis les tourbières en location. On compte sur un loyer annuel de 20,000 fr.

M. Savoy ajoute que la tourbe de Dirlet, une fois séchée, est excellente. On n'aurait pu la vendre au dehors à raison de 120 fr. la tonne; mais le gouvernement a tenu tout d'abord à approvisionner la population du canton, même au prix d'un sacrifice.

Après une observation de M. Zimmermann, relative à la situation des ouvriers tourbières, M. Liechli met fin à la discussion, en conseillant au gouvernement de se débarrasser au plus tôt du fardeau des tourbières, qui a été une expérience coûteuse pour la caisse de l'Etat.

Compte rendu de la chancellerie d'Etat

Ce compte rendu ne soulève qu'une seule remarque de M. Kain, qui se plaint du retard apporté dans l'expédition aux intéressés des décisions du gouvernement. M. Perrier, directeur de la Justice, répond que, pour obvier à cet inconvénient, les dispositifs des arrêtés sont aussitôt expédiés dans les cas urgents. Le compte rendu est approuvé.

Le Grand Conseil a discuté et voté en première lecture, samedi, le projet de loi instituant un corps d'agents de sûreté. Out prié part à la discussion : MM. Aloys Vonderweid, rapporteur; Bernard Weck, commissaire du gouvernement; Charles Chassot, Kain, Emile Gross, Ducrest, Marchon, Dupraz, Zimmermann.

Le projet de décret allouant une subvention de 60,000 fr. au projet de protection des rives du lac de Morat, entre cette ville et Montilier, projet devisé 150,000 fr., a été approuvé après rapport de M. Rosset et intervention de M. Buchs, directeur des Travaux publics, et Hans Gutknecht.

Après rapport de M. Rosset, a été de même approuvé le projet de décret désignant les communes intéressées à la reconstruction de la trouée de la vallée du Flon, entre Bouloz et la frontière vaudoise. Le même rapporteur a présenté le projet de décret allouant un crédit de 6000 fr. pour le rendement du bétail de 1920.

Enfin, le Grand Conseil a adopté le projet de décret accordant une subvention de 50,000 francs à l'entreprise d'endiguement de la Veveyse de Châtel, devisée 125,000 fr. (Rapporteur : M. Charles Chassot.)

MM. Frachet, Emile Duprasquier, Grémard, Guillet, Mossu et Yerly ont déposé une motion, demandant au Conseil d'Etat de nommer une commission pour estimer les pertes subies par les cultivateurs de pâturages du fait des mesures prises pour organiser l'alpage.

M. le Docteur Clément nous prie de relever une erreur qui s'est glissée dans notre compte rendu des débats du Grand Conseil du 6 mai. Le docteur Clément n'a pas parlé de « poursuite pénale » à propos de l'accident survenu au pont du Gottéron en mai 1919, mais il les a demandées à l'égard des inévitables qui, malgré cet accident et cette fois en connaissance de cause, s'obstinent à enfreindre les ordonnances édictées pour garantir la sécurité des passants et des personnes habitant sous les ponts.

Séance de lundi 10 mai

La séance est ouverte à 8 heures et demi. Soixante-cinq députés sont présents.

Est renvoyée à la commission des pétitions une requête des commissions bourgeoises de la ville de Fribourg, demandant la suppression de l'article 317 de la loi d'application du code civil fixant le taux de l'intérêt pour les lettres de rente et les autres créances garanties par gage immobilier.

Le message accompagnant le projet de loi modifiant la législation forestière est renvoyé, avec le projet, à une commission spéciale com-

Dernière Heure

posée de MM. Curly, Dutot, Oscar Genoud, Gremion, Horner, Jaquet, Liechli.

Dans la commission d'examen de la loi d'impôt pour 1920, M. Friolet est remplacé par M. Ramy.

Le Grand Conseil aborde la question du dernier chapitre des comptes de l'Etat : Dépenses extraordinaires de guerre. Le rapporteur, M. Torche, examine longuement la question des tourbières de Dirlaret, en regrettant le manque de contrôle qui a marqué l'exploitation de cette entreprise. M. Savoy, directeur de l'Intérieur, répond au nom du gouvernement. Prennent encore la parole : MM. Chaltan, directeur des Finances, Dupraz, Zimmermann, Berriswil, Charles Chassot.

Par 22 voix contre 13 et un certain nombre d'abstentions, le Grand Conseil accepte la proposition de M. Chassot de renvoyer les comptes des tourbières de Dirlaret à la commission d'économie publique.

Les comptes généraux de l'Etat sont ensuite approuvés.

Le Grand Conseil entend les explications de M. Savoy, directeur de l'Intérieur, sur la question des achats de foin en Italie.

M. Torche expose le point de vue de la commission d'économie publique.

La votation du 10 mai

Une assemblée aura lieu à Romont, mardi 11 mai, à 3 heures de l'après-midi, au Cercle catholique. Orateurs : M. Grand, conseiller national et M. Bondalaz, préfet.

Nous rappelons aux citoyens de langue allemande l'assemblée qui aura lieu ce soir à la Grétenette et où prendront la parole M. le conseiller national Baumberger et M. le Dr Beck. Le débat sera contradictoire.

Les assemblées qui se sont tenues hier dimanche au Mourét, à Prez, à Morat, à Châtres, à Tavet, etc. ont attiré une nombreuse affluence. Les orateurs ont été très applaudis.

Conseil d'Etat

Séances des 4 et 10 mai 1920

Le Conseil vote l'expression de sa reconnaissance à Mmes Suzanne de Montenach et Jeanne de Zurich pour les éminents services qu'elles ont rendus l'une et l'autre au pays, en affectant à l'installation de l'Hôpital cantonal d'importantes sommes d'argent recueillies par leur initiative méritoire, tant en Suisse qu'à l'étranger.

Il accorde à MM. Paul Pasquier et Paul Bissard, entrepreneurs au Pasquier, une concession pour l'exploitation de la gypserie de Pringy.

Il nomme M. Fernand Seydoux, greffier du Tribunal du Lac, à Morat, au poste de greffier du Tribunal de la Sarine, à Fribourg.

Il nomme M. Joseph Bapst, à Cormagnens, inspecteur du bétail du cercle de Cormagnens ; M. Paul Vorlet, à Fétingy, inspecteur du bétail du cercle de Fétingy, et M. Joseph Patichard, à Cormagnens, inspecteur suppléant du bétail du cercle de Cormagnens.

L'amertume du Fribourgeois

Dans le numéro d'hier dimanche du Fribourgeois, quelqu'un nous dédie une épître vulgairement insolente et platement injurieuse à propos d'un mot de notre chroniqueur de la Gruyère qui s'était permis de trouver « amers » les commentaires du journal bullois sur sa défaite du 18 avril dans la question de la révision constitutionnelle.

Le Fribourgeois ne veut pas avoir été amer ; il prétend n'avoir été que « sévère ». Le mot est joli et il exprime bien l'incommensurable suffisance du personnage qui s'érige ainsi en juge du peuple et le tance d'avoir osé émettre un vote contraire à ses recommandations.

Exposition cantonale fribourgeoise 1921

Le programme de l'Exposition prévoit une 4^{me} division, comprenant trois groupes : 1^o l'enseignement à des degrés divers, 2^o l'économie sociale, 3^o l'hygiène.

La section d'économie sociale comporte une série de sous-sections telles que : œuvres en faveur de l'enfance, de l'adolescence, œuvres pour adultes dans le besoin, œuvres de prévoyance, œuvres d'utilité générale et œuvres de guerre.

Un appel a déjà été adressé à toutes les œuvres, associations et groupements dont les adresses étaient connues, mais il est certain que tous les intéressés n'ont pas été atteints. Il s'agit de présenter au public un tableau aussi complet que possible de l'activité de nos populations dans les œuvres.

Chaque œuvre de groupe d'œuvres similaires sera représentée par des photographies ou des tableaux graphiques. Les plus importants donneront lieu à des diagrammes, à des cartogrammes dont se charge le Comité de groupe. Mais encore faut-il qu'il soit renseigné sur l'extension prise par les œuvres.

Le centre du groupe sera occupé par un petit salon de lecture, où l'on pourra lire les nouvelles du jour, et dans lequel une bibliothèque sera consacrée aux ouvrages d'auteurs fribourgeois parus depuis 1890. On y mettra aussi les portraits de nos écrivains plus anciens.

Le Comité du groupe 4 adresse donc un appel chaleureux au public intéressé, aux œuvres, aux auteurs et aux éditeurs du canton. Que chacun se fasse un devoir de faciliter au Comité la tâche dont il a été chargé ; s'adresser à M. Léon Genoud, directeur à Fribourg.

La troisième section de la IV^{me} division de l'Exposition comprendra deux sous-sections, l'hygiène et les soins aux malades. La première sous-section contiendra les statistiques sanitaires, statistiques de mortalité et morbidité ; une

exposition du contrôle des denrées alimentaires, l'hygiène du logement, l'hygiène scolaire et la station cantonale de désinfection.

La sous-section des soins aux malades comprendra les notices, photographiques et graphiques concernant l'hospice cantonal, les hospices et hôpitaux, les dispensaires et services polycliniques, les œuvres antituberculeuses, antitumorales, les œuvres de la Croix-Rouge, les œuvres d'assistance aux malades à domicile, l'École d'infirmières, l'assistance aux aveugles et sourds-muets, aux épileptiques et l'asile de Marsens.

Le Comité de groupe a déjà fait de nombreuses démarches afin d'obtenir la collaboration de ces œuvres, et espère que chaque établissement, chaque institut se fera un devoir de s'annoncer pour participer à cette exposition, où, pour la première fois, on montrera ce que fait le canton au point de vue de l'hygiène et des soins aux malades.

Pour la 3^{me} section, les inscriptions sont reçues auprès de M. le docteur Buman, à Fribourg.

Congrès suisse de pêche

La société suisse de pêche et de pisciculture compte actuellement 78 sections et plus de 6000 membres. C'est M. Moser, conseiller d'Etat et député aux Etats qui en est le président central. Le comité vient de s'adresser à la Société fribourgeoise de pêche pour lui demander d'organiser, cet été, à Fribourg, le congrès suisse de pêche. La réunion durera deux jours, dont le premier sera entièrement réservé aux 120 délégués des sections. On prévoit deux conférences et des discussions sur des sujets concernant la pêche.

Comme l'acceptation de cette requête est grevée de lourdes charges et d'une grosse responsabilité, le comité a décidé de laisser à l'assemblée générale, qui se réunira ce soir, la responsabilité d'accepter ou de refuser l'organisation de cette fête.

Pour les enfants hongrois

Le Comité fribourgeois pour l'hospitalisation des enfants viennois a été invité à étendre son activité aux enfants hongrois. Un train qui amènera en Suisse des enfants de Budapest, où la misère est des plus grandes, doit être organisé incessamment. Fort de l'accueil touchant et ému par chacun des convuls d'enfants, le Comité fribourgeois espère que son appel trouvera écho et qu'on lui offrira quelques places à des foyers hospitaliers, pour des enfants de 6 à 13 ans.

Les familles sont priées de s'annoncer au plus tôt au Comité cantonal fribourgeois pour les enfants nécessiteux, à Fribourg.

La crise du logement et le manque de vivres à Budapest dépassent toute imagination. Des centaines d'enfants sont nus ou en haillons et ne reçoivent jamais plus d'un repas par jour. Puissent les œuvres s'ouvrir largement et de nombreux foyers se faire accueillants à ces pauvres petits êtres.

Audition de musique religieuse

Dimanche 16 mai, à 4 h. de l'après-midi, dans l'église de Bourguillon, aura lieu une audition de musique religieuse à laquelle nous souhaitons un nombreux auditoire. L'entrée en est fixée à 1 fr. 50 ; on peut réserver des places, à 3 fr. au magasin de musique de M. L. Vonderweid. Plusieurs raisons peuvent engager le public à s'y rendre, et tout d'abord celle d'un pèlerinage et d'une prière au vénérable sanctuaire où la Vierge est si riche en faveurs ; la bénédiction du Très Saint Sacrement sera donnée à l'issue de l'audition et rehaussée de pièces grégoriennes et chorales d'auteurs tels que Palestrina et Aichinger. Le programme de l'audition porte des œuvres de première valeur, à 4 voix mixtes a cappella, de Roland, de Lassus, de Paestrina, etc., puis des soli de baryton, de violon avec orgue, signés de Bach, Schumann, Baxendale, etc. Enfin quand nous aurons dit que cette audition sera donnée par l'excellent chœur mixte des jeunes aveugles de l'Institut du Jura, sous la direction de l'un d'entre eux, le sympathique artiste André Sala, dont 3 œuvres, en beau style moderne, figurent aussi au programme, nous aurons certifié qu'on peut s'attendre à une exécution à la fois pieuse et artistique, méritant à tous égards l'attention et la sympathie du public. J. B.

Un nouvel institut à Châtel

On ouvrira prochainement, à Châtel-Saint-Denis, un institut pour jeunes filles sous le nom d'Institut Saint-François-de-Sales.

L'idée maîtresse en sera de donner aux jeunes filles une solide éducation morale, littéraire et religieuse, d'en faire avant tout des jeunes filles connaissant et mettant en pratique leurs devoirs sociaux et chrétiens.

Au point de vue de la santé, rien ne sera négligé : elle fera l'objet d'une attention spéciale et de soins assidus.

Pour nos gymnastes

Le public de notre ville qui s'intéresse à la marche de nos sociétés apprendra avec plaisir que les gymnastes de la Freiburgia travaillent avec ardeur pour préparer à affronter avec succès les prochains concours qui auront lieu au chef-lieu de la Veveyse et où se rencontreront les meilleurs gymnastes du canton. La Freiburgia, comme beaucoup d'autres sociétés, vit de sa petite bourse. Or, les frais de concours sont onéreux. Afin de se procurer les fonds nécessaires, la Freiburgia organisera donc, le dimanche 30 mai, aux Grand-places, une kermesse où la population ne manquera pas d'accourir.

Les comités travaillent activement à la préparation de cette petite fête. La Freiburgia compte d'ores et déjà pour cette circonstance sur l'ap-

pui moral et matériel du public de notre ville, si sympathique aux gymnastes.

On nous écrit :

Dans l'assemblée tenue le dimanche 2 mai, à Châtel-Saint-Denis, la société cantonale des gymnastes fribourgeois a décerné le titre de membre d'honneur du giron à M. Léon Chappuis, président de la Freiburgia, honneur qu'il a bien mérité comme champion de la gymnastique dans notre canton depuis vingt-cinq ans.

Internement des buveurs

En exécution des dispositions prévues par la nouvelle loi sur les auberges, la Direction de la police cantonale, d'entente avec la direction et la commission administrative du pénitencier cantonal, a fait aménager, à une certaine distance de Bellechasse, au lieu dit « En Baujois », la maison de travail destinée à l'internement des buveurs. Cette maison, désignée sous le nom « La Sapinière », est ouverte depuis un mois et reçoit déjà des pensionnaires renvoyés par les préfetures.

L'internement dans une maison de travail constitue une excellente disposition. Il existe une catégorie d'ivrognes, détestés de tout le monde, qui ne commettent d'autre infraction que de se mettre constamment en état d'ébriété et d'abandonner le travail ; il sera possible maintenant de les placer administrativement dans la maison de travail de Bellechasse pendant un certain temps. Cette mesure sera bien plus efficace que la prison ; les communes et personnes intéressées pourront demander son application dans bien des cas et auront tout lieu d'en être satisfaits.

Maison de la Providence

On nous prie d'insérer : La kermesse du 25 avril a eu sa prolongation. Des personnes, empêchées de s'y rendre, ont bien voulu y suppléer en venant directement à la Providence, faire leurs emplettes de lingerie. De là, le retard à publier la belle recette nette de 6,800 fr., qui est, à elle-même, le meilleur hommage rendu au dévouement des organisatrices, des vendeuses, et à la générosité de tous.

La Supérieure de la Maison de la Providence, très touchée de tant de sympathie et de l'important appoint donné aux œuvres de la Maison, prie les généraux bienfaiteurs d'agréer l'expression de sa profonde reconnaissance.

Souscription pour la chapelle du Sacré-Coeur, à Posieux

Anonymous, pour obtenir une grâce, 5 fr. — Anonymous de Guin, pour le tabernacle, 20 fr. — Anonymous de Rossens, 5 fr. — Anonymous pour mettre mon fils sous la protection du Sacré-Coeur, 20 fr. — Anonymous, pour une guérison, 2 fr. — Anonymous de Saint-Martin, 5 fr. — M. Gauderon, instituteur, Boule, 5 fr. — F. L., à E., 10 fr. — Pour obtenir une faveur, 5 francs.

Librairie Saint-Paul, Paris, 72 fr. — Famille Joseph Guillaume, en reconnaissance d'une grande guérison, 5 fr. — Sudan, Louis, domestique, pour obtenir une grâce, 5 fr. — M. Bultard, Rossens, 5 fr. — Anonymous d'Echallens, en reconnaissance d'une guérison, 20 fr. — Anonymous, pour obtenir une guérison (timbre de Romont), 5 fr. — Anonymous de Courmourens, 5 fr. — Produits des tireuses des Librairies Saint-Paul, à Fribourg, 130 fr. — Anonymous de La Roche, pour sa guérison, 20 fr.

Les dons peuvent être envoyés à Mgr Esseiva, Rm^e Prévôt ; à M. Favre, révérend curé à Ecuvalens-Posieux ; à la Librairie catholiques ; au Bureau des Œuvres du Sacré-Coeur, 249, rue de Morat ; ou versés au Compte de chèques Ill. 54, Fribourg.

Marché de Fribourg

Prix du marché du 8 mai : Œufs, 2 (pour 60-65 c.) Pommes de terre, 15 à 11. Choux, la pièce, 30-40 c. Choux-fleurs, la pièce, 70-1 fr. Carottes, nouvelles, le paquet, 30-40 c. Salade, 15-20 c. Pois, le 1/2 kg., 80-1 fr. Poireau, la botte, 10-15 c. Epinards, la portion, 20 c. Laitue, la tête, 20-30 c. Oignons, le paquet, 15-25 c. Raves, le paquet, 25-30 c. Salsifis (Scorsonères), la botte, 40-50 c. Choucroute, l'assiette, 20 c. Côtes de belles, la botte, 10-20 c. Champignons, l'assiette, 40-50 c. Cresson, l'assiette, 10-15 c. Doucette, l'assiette, 15-20 c. Rhubarbe, la botte, 15-20 c. Asperges, la botte, 1-1 fr. 50. Pommes (div. sortes), les 5 litres, 80-1 fr. Cerises, le 1/2 kilo, 1 fr. Fraises, le 1/2 kg. 1.60-1.60. Citrons, la pièce, 10 c. Oranges, la pièce, 15 c.

BULLETIN METEOROLOGIQUE



TEMPERATURE PROBABLE

Zurich, 10 mai, midi. Chaud ; bise faible.

La grève en France

(Havas.) — Tous les délégués des syndicats des inscrits maritimes du littoral varois, de Bardol et de Saint-Tropez, ont voté la reprise du travail.

Les ouvriers des forges des chantiers de La Seyne, invités de nouveau à chômer, ont répondu à l'unanimité les démarches faites à ce sujet et ont décidé de se rendre à leur travail.

(Havas.) — Tous les journaux non socialistes disent avoir recueilli, hier dimanche, dans les milieux patronaux et ouvriers des impressions très optimistes concernant l'issue du nouveau mouvement touchant les métaux, le bâtiment et les transports, ordonné par la C. G. T.

En ce qui concerne le métro, un fait nouveau s'est produit. Les conseils syndicaux de cette administration ont décidé de ne pas donner suite à l'ordre de grève de la C. G. T. Ils veulent provoquer des réunions du personnel pour lundi.

Le Petit Parisien croit qu'il s'agit là d'une manœuvre de la C. G. T. qui veut d'abord déclencher une grève des électriciens, pour forcer les employés à chômer malgré eux.

Selon l'Echo de Paris, des discussions orageuses se seraient produites au siège de la C. G. T. Des représentants des employés du métro ont déclaré qu'il ne fallait pas compter sur leur personnel.

De leur côté les électriciens pressentis auraient soulevé l'intensité d'une grève de leur part, étant donné qu'ils seraient immédiatement remplacés par des ingénieurs.

Un autre fait intéressant à signaler et qui pourrait indiquer une nouvelle évolution du conflit, c'est que l'Humanité adresse aux corporations touchées par l'ordre de grève de la C. G. T., un appel qui constitue une intervention du parti socialiste, primitivement écarté de la direction du mouvement. L'Humanité appelle l'attention des travailleurs sur l'attitude du gouvernement, qui, dit-elle, veut ruiner les libertés syndicales. Elle fait appel au calme et à la discipline.

L'Echo de Paris écrit que ce manifeste aurait été rédigé à la suite d'une démarche de la C. G. T.

À la Chambre italienne

(Stefani.) — La Chambre discute les interpellations sur la politique étrangère.

M. Nitti, répondant aux différents orateurs, relève qu'on ne doit pas s'écarter sur la conférence de San-Remo sans tenir compte de ce qui avait été accompli précédemment.

Tout le monde, en Europe, porte une part de sa responsabilité, mais personne ne peut douter que la plus grande part incombe à l'Allemagne. La reconstruction des peuples vaincus est dans l'intérêt de l'Europe entière. L'Italie croit profitable d'aider à la formation d'un gouvernement démocratique en Allemagne. Elle considère que la conférence de Spa aura une grande importance au point de vue politique, car nous devons examiner à cette conférence les engagements pris par l'Allemagne pour être maintenus. L'Allemagne pourra y faire une offre globale pour l'indemnité de guerre, offre que nous examinerons avec impartialité. Lorsque l'Allemagne demande des canons et des avions, nous ne pouvons pas consentir à lui accorder ce qu'elle demande, mais si elle demande à pouvoir produire, nous devons l'aider.

Les Français à Francfort

(Wolff.) — Sur l'ordre du commandement général des troupes d'occupation, l'Opéra de la Ville de Francfort a été fermé les 9 et 10 mai. Cette mesure a été prise parce qu'un complet visant les officiers français présents avait été chanté le soir de la représentation de l'opéra intitulé Der Bettelstudent.

Au Schleswig

(Wolff.) — Selon un télégramme de Copenhague à la Deutsche allgemeine Zeitung, M. Neergaard, ministre d'Etat danois, s'entretenant avec un journaliste, aurait déclaré à celui-ci que l'on ne saurait considérer comme définitivement liquidée la question du plébiscite du Schleswig, étant données les conditions très défavorables pour les Danois, dans lesquelles il se trouve le plébiscite.

Congrès catholique allemand

(Wolff.) — Le congrès catholique a été ouvert dimanche à Cologne.

La jeunesse allemande sportive

(Wolff.) — Hier dimanche à ce lieu, à Berlin, une manifestation organisée par les associations sportives et les associations de la jeunesse, manifestation similaire à celles qui ont eu lieu dans 500 villes allemandes environ, pour réclamer des places de jeux. Quinze à vingt mille jeunes gens y ont pris part.

Les journaux à Berlin

(Wolff.) — Les journaux annoncent que, à la suite de l'accord conclu avec les porteurs de journaux qui demandaient un repos de 24 heures, l'édition du lundi matin ne paraîtra plus.

Les télégrammes en Italie

(Wolff.) — Par suite de l'agitation des télégraphistes, le nombre des dépêches qui sont restées dans les bureaux du télégraphe, n'ayant pu être expédiées, s'est monté à 1000, pour Milan seulement, dans la journée d'avant-hier.

Dans les hôtels de Milan

(Havas.) — Les sommeliers des hôtels et des restaurants se sont mis en grève.

Rencontre sanglante

(Havas.) — A Mascioni, dans les Abruzzes, les paysans se sont révoltés et il y a eu une rencontre avec les carabinieri. On signale 3 morts et 5 blessés.

Les cheminots londoniens

(Havas.) — Les cheminots de la banlieue de Londres ont adopté, au cours de réunions tenues dans quatre localités de la banlieue, un ordre du jour demandant une augmentation immédiate d'une livre sterling par semaine, protestant contre le retard apporté aux négociations en cours et confirmant leur décision antérieure de se conformer complètement aux prescriptions du règlement des chemins de fer, dans l'exécution de leur besogne, ce qui revient à dire qu'ils pratiqueront la tactique obstructionniste.

Au Mexique

(Havas.) — Un radiogramme, reçu par le département d'Etat, confirme la prise de Mexico par les révolutionnaires et la fuite du général Carranza. Le général Obregon est complètement maître de la capitale.

Changes à vue de la Bourse de Genève

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart. Le premier cours est celui auquel les banques achètent ; le second est celui auquel elles vendent l'argent étranger.

	Demande	Offre
Paris	35 30	36 39
Londres (livre st.)	21 60	22 —
Allemagne (marc)	10 56	11 55
Italie (lire)	27 42	28 42
Autriche (couronne)	2 45	2 85
Frague (couronne)	9 40	9 80
New-York (dollar)	5 56	5 76
Bruxelles	37 55	38 55
Madrid (peseta)	95 25	96 25
Amsterdam (florin)	107 25	108 25
Pétrograd (rouble)	5 50	6 50

Insomnie, Nervosité

sont traitées par l'emploi régulier des Tablettes Valériane-Houblon ZYMA Entièrement inoffensives. Produit naturel. Recommandé par les médecins. Boîte de 100 tablettes, 4 fr. 50. Se trouve dans toutes les pharmacies

BAINS de LAVÉY

Gare de St-Maurice (Ligne du Simplon) Saison 15 mai-30 septembre Station Sulfuro-Saline Eau sulfureuse alcaline, très radioactive, hyperthermale 49°, Eaux-Mères, Bains de Sable. Inhalations. Douches. Massages.

RHUMATISMES

Serofloste. — Lymphatisme. — Rachitisme. — Affections gynécologiques. Arthrites de toute nature. — Phlébites et périphlébites. Traite subsidiairement les affections de la gorge et de la peau. Cure de repos. Centre de promenades. Clinique infantile. Grand parc ombragé. — Orchestre. Services religieux protestant et catholique. Autobus à la gare de Saint-Maurice. Médecin : Dr Laurent PETITPIERRE. Demandez le prospectus au directeur : M. Henri DENEREAZ

J'ai fait personnellement une expérience avec une importante quantité de café Hag, café en grains sans caféine, et c'est avec plaisir que je certifie que je n'ai pas pu constater une trace des empoisonnements qui se produisent avec une quantité égale de café ordinaire. Je recommanderai chaudement le café Hag à mes malades. W. F., docteur en méd.

Seules les personnes compétentes savent que le Cacao Tobler — en paquets plombés — contient 0,4 % de Théobromine qui agit comme stimulant, quoique beaucoup plus légèrement que la caféine ou le théine, attendu que la Théobromine est assimilée par le corps après avoir passé par les reins dont elle accélère l'activité.

†
Monsieur et Madame Alphonsine Christinaz;
Mademoiselle Lucy Christinaz;
Monsieur Henry Christinaz;
Monsieur et Madame Charles Hartmann et
leurs filles;
Monsieur et Madame Ludovic Hartmann et
leur fils;
Les familles parentes et alliées
ont la grande douleur de faire part du
décès de

Madame veuve Antoine HARTMANN
née Gabrielle Christinaz

leur chère fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce,
cousine et parente, survenu le 9 mai, 1920, à
l'âge de 32 ans, munie de tous les sacrements
de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu en l'église du
Collège Saint-Michel, le mardi, 11 mai, à
8 h. 45.

Départ du domicile mortuaire : Collège, 7.

Musique la Concordia
Messieurs les membres actifs, honoraires et
passifs sont priés d'assister à l'office pour le
repos de l'âme de

Monsieur Alfred ELTSCHINGER
frère de notre dévoué collègue

qui sera célébré à l'église Saint-Maurice, mardi,
11 mai, à 8 h. 45 du matin.

La famille Dumas-Menou, à La Migne, se
fait un devoir de remercier la société de mu-
sique et toutes les personnes qui ont bien voulu
prendre une part si vive à son grand deuil.

LOCATIONS

Toute personne désireuse d'offrir en location :
appartements, domaines, pâturages, magasins,
boulangeries, forges, etc., peut s'adresser absolu-
ment gratuitement à l'Agence Immobilière, A.
FROSSARD, rue des Epouses, 138, Tél. 2.60,
qui se charge de les offrir à ses nombreux clients.

Immeubles à vendre

Deux grandes maisons locatives, de rapport
assuré, avec vastes locaux bien situés, pouvant
convient pour magasins, ateliers, bureaux, sont
à vendre à l'avenue de Pérolles. Convient à
grande entreprise.

Pour prix et conditions s'adresser à
M. Francis Gendre, 49, rue des Alpes,
Fribourg.

OCCASIONS-DOMAINES

A vendre en Suisse

320 ha. (env. 900 poses frib.) en plaine. Exploi-
tation agricole moderne, moulin, scierie, force
électrique. Prix bétail et matériel y compris :
700,000 fr.

A vendre en France

frontière suisse, 324 ha, avec château, superbe
parc, 4 fermes. Occasion unique. Prix 1,100,000 fr.
français.

350 ha. tout au même mas. Superbe affaire.
Prix 1,200,000 fr. français. Convient pour
3-4 familles. 2 domaines de 80 ha. à 80,000 fr.
chacun, 100 ha. à 200,000 fr. français, etc. etc.

S'adresser à l'Agence immobilière et com-
merciale fribourgeoise, A. Frossard, rue des
Epouses, 138, Fribourg. Tél. 2.60. 4160

Gyps à semer

est livré par la
GYPSERIE de PRINGY

par wagon rendu en gare de Gruyères, 2 fr. les
50 kg.; par 5000 kg., pris à la gypserie, 1 fr. 90
les 50 kg.; au détail, pris à la gypserie, 2 fr.
les 50 kg., toiles prêtées. 4370-678

Domaine à louer

Le sousigné offre à louer, par voie de soumis-
sion, jusqu'au 25 mai, son domaine situé à
Givisiez, à 30 minutes de Fribourg, de la conte-
nance de 70 poses, monte-foin, grand verger, etc.
Entrée le 22 février 1921. 4367

Hoccard, H. syndic.



Depuis plus de 43 ans,
les pilules suisses du
Pharmacie Rich. Brandt
sont reconnues par
les médecins et le
public, comme un remède
domestique agréable,
d'une action certaine et
sans inconvénients con-
traire : la constipation ac-
compagnée de nausées,
saignements, renvois, maux
de tête, d'appétit, lassitude
générale, mélancolie, congestions de la tête et
de la poitrine, maux de tête, palpitations, vertiges,
étouffements, troubles hépatiques et bilieux.
C'est au départ du sang de prendre
ordre. La boîte avec l'étiquette « Croix Blanche »
sur fond rouge et le nom « Rich. Brandt »
dans les pharmacies, au prix de 1 fr. 50.

SOUSSION

Sont mis en soumission les transports de
2 à 3000 tonnes de tourbe des tourbières de
Dirletet à Fribourg ou Guin.
Les charrois devront être terminés le 31 oc-
tobre 1920.
Adresser offres d'ici au 12 mai, à A. RIEDO,
Exploitation des tourbières à Dirletet, canton
de Fribourg. 4340

ALFRED WEISSENBACH

80, rue de Lausanne, 80. — FRIBOURG

LIQUIDATION TOTALE

pour cause de cessation de commerce

Du 10 avril au 10 mai
Escompte extraordinaire de
30 %
sur les tissus laine, **COSTUMES & MANTEAUX**
et sur les
VELOURS-VELVETS pour ROBES

Sur tous les autres articles
Escompte 20 %

La vente aux enchères

DES

2 wagons de chaussettes

(environ 9000 douzaines)

annoncée pour mardi, 11 mai 1920, dès 2 h., au Bâtiment G. V. des
chemins de fer A.-L., à Bâle, n'aura pas lieu. 4465

Le commissaire-priseur : E. JUNDT.

Villars-sur-Glâne

FÊTE VILLAGEOISE

Dimanche 16 mai

Maison importante de fer et quincaillerie du canton de Fribourg, demande

voyageur

connaissant la branche, pour visiter négociants et maîtres d'état des
cantons de Vaud et Fribourg.
Adresser offres, avec références et prétentions, sous chiffres P 4404 F à
Publicitas S. A., Fribourg. 4482

Grande vente américaine

Rue de l'Industrie, 2, Pérolles

Coupons teints et kaki — Habits de travail
Chaussures — couvertures — manteaux imperméables
pelerines caoutchouc — tabliers — camisoles
caleçons — bâches, etc.

PROFITEZ DE L'OCCASION
Dernier jour de vente le 15 mai

A la même adresse on offre de vendre les étagères ayant
servi à l'installation des Magasins. P 4306 F. 4373-680

Sucrerie & Raffinerie d'Aarburg S. A.

Nous livrons en détail et par wagon du

fourrage mélassé

à Fr. 26.- par 100 kg.
avec garantie pour 24 % de teneur en sucre

Ce fourrage vaut l'avoine, et est recommandé tout spéciale-
ment aux propriétaires de chevaux. P 3863 Y 3970

Analyses et échantillons à disposition.

Madame DUBARRY

Madame DUBARRY

Rideaux

tonnelles, tulle, toile,
étamine, etc.
Prix modérés.
Demandez
beau choix de

F. Stäheli & Cie
Rideaux, Saint-Gall 27

La MOTO qui ne chauffe pas
Moto Scott 4 1/2 HP.
1^{re} Marque anglaise
Refroidissement à eau 2 cylindres à 2 temps.
Débrayage 2 vitesses d'un fini parfait. Marche
souple. Minimum d'économie. 4454

Agent exclusif pour le canton de Fribourg
HENSELER & PERNET
7, rue du Nord, Fribourg.
Vélos depuis 200 fr.

A VENDRE

un joli domaine

de 10 poses. Cinq minutes
du village.
S'adresser à Siegfried
Müller, au Stoll, à
Allerwil.

A REMETTRE

Fabrique d'Eaux gazeuses
en plein rapport. Bénéfice
annuel 10,000 fr. Revenu
40,000 fr. cpt. 20,000 fr.
Bonne sous chiffres
L. 50076 X à Publicitas
S. A., Genève. 4172

Jeune institutrice
diplômée, suisse allem.,
demande engagement dans
famille catholique comme
gouvernante (conn. parl.
de la machine à écrire,
s'engage éventuellement
aide de bureau). Adresser
offres sous B 10676 A L à
Publicitas S. A., Lucerne.

A VENDRE

un camion

Martin, état neuf, roulé
seulement 3800 Km., char-
ge 2200 kg.
Prix : 14,500 fr.
S'adresser à Oscar
Porret, Saint-Aubert
(Neuchâtel). 4469

Domaine à vendre

A vendre un domaine bien cultivé et en plein
rapport, situé à **Cournillens, district du
Lac**, de la contenance en terres arables de
47 hectares, 83 ares, 70 mètres (132 poses 352
perches, 20 pieds), et en forêts de très belle ve-
nue, en partie exploitable, de 5 hectares, 2 ares,
91 mètres (14 poses environ).

L'habitation et les bâtiments d'exploitation
sont spacieux, commodes et en très bon état,
munis d'une fontaine abondante et intarissable
avec eau à la cuisine. Les granges sont des-
servies par un pont de décharge s'étendant dans
toute la longueur du bâtiment. Le domaine est
pourvu d'un grand nombre de noyers, de chânes
et d'arbres fruitiers.

L'entrée en jouissance est fixée au 22 février
1921. 4277-659

Adresser les offres sous pli fermé avant le
**30 juin 1920, à M. Charles Weck,
Grand'rué, 17, Fribourg**, où il est le sa-
medi, dans la matinée, à la disposition de ceux
qui désirent avoir d'autres renseignements.

Pour visiter le domaine s'adresser à **M^{me}
veuve Aeb, fermière à Cournillens**,
et les forêts à **M. François Chenaux**,
forestier-chef, à La Corbaz, moyennant
avis préalable.

Hotel

avec

café-brasserie

Centre de Lausanne,

A VENDRE

Vu les très bas du change sur
l'Italie, mais seule-
ment jusqu'à hausse pro-
chaine, prix exceptionnel-
lement bas, assurant re-
venu net voisin 11 %.
Agence romande P. et R.
Langer, 55, Av. Raminier,
Lausanne. 4466

Belle graisse

de bœuf fraîche (fondue
ou non fondue), à 1 fr. 75
le 1/2 kg. Envoi contre
remboursement depuis
2 kg. 4467

Boucherie BOVEY,
Université, 11, Lausanne.



Le meilleur cirage
pour chaussures

Rideaux

brodés

Grands et petits rideaux
en mousseline, tulle et tulle
application, par paire et
par pièce, virages, bro-
deries pour linges, brise-
bise, etc. Vente directe
au consommateur. Récom-
penses par retour du cour-
rier. — H. Mettler, Har-
risau, Fabrique spéciale
de rideaux brodés.

LA GRAISSE

comestible
végétale

PROBOL

A LE
même arôme
QUE LE
beurre frais

A VENDRE

un stock

DE

10,000 à 15,000 couvertures

laine

provenant de l'armée américaine.
Affaire des plus intéressantes pour hôtel, asiles,
hôpitaux. — Ecrire pour tous renseignements et
pour traiter à **VIQUEKAT et VAUCHEKAT**,
84, rue du Rhône, GENEVE. 4471

Enchères de fleuries

en foin et graine

Le sousigné exposera aux enchères publiques,
le mardi 11 mai 1920, dès 4 h. du soir, les fleuries
de foin d'environ 3 poses. Et 1/4 de pose de
foin.

Rendez-vous des miseurs à la pinte de Courtaman.
Courtaman, 8 mai 1920. 4481

Folly, huissier.

Automobilistes

Faites une grande économie en roulant sur
pneu américain, 12,000 km. sur voiture lourde.
Pneus lisses et ferrés — Chambres à air
Stock permanent

Agents : **HENSELER & PERNET**
pr. Ct. Fribourg. Rue du Nord, 7

Tout le monde

emploie le SAVON



le Coq

parce qu'il blanchit
le linge

d'une façon irréprochable, garanti 72 % d'huile

En vente dans toutes les bonnes épiceries

ON DEMANDE

une jeune fille

pour aider au ménage.
Bons gages et vie de
millie. 4478

S'adresser à **M^{me} Cha-
MOEL, Libraire, Belle-
courbe, Fribourg.**

ON DEMANDE

pour soigner une dame
agée

une personne

de toute confiance et en
bonne santé.
S'adresser à **M. Bonny**,
Rue des Epouses, Fri-
bourg, 4486-698

JEUNE HOMME

16 ans, honnête et robuste
de bonne famille badoise,
demande place pour faire
un apprentissage dans
un commerce de denrées
coloniales, éventuel, aussi
comme apprenti dans une
confiserie ou dans une
autre branche. Vie de
famille exigée.

F. AMM, **Bonniers**,
gasse, 7, Bâle. 4435

Pille de cuisine

est demandée au plus
tôt. 4446

Buffet de la gare
Fribourg.

ON DEMANDE

un jeune homme de 17 à
19 ans, pour place, bien
rétribué, chez un agricul-
teur catholique, où il
aurait l'occasion d'appren-
dre la langue allemande
et les travaux de la cam-
pagne. Entrée le 15 ou
fin mai. — Se présenter
personnellement chez
Theodor Hienli, Stald,
près Granges (Soleure).

A VENDRE

camion

de Dion-bouton, neuf,
3 tonnes 1/2, entièrement
équipé et monté sur ban-
dages. Camion Pierce-
Arrow, d'occasion, 2 ton-
nes.

Adresse : **Léon Jan-
neret, constructeur**,
quai d'Arve, Ge-
nève. 4429

Vendeuse

connaissant l'épicerie

est demandée

pour le 1^{er} juin. Bon trai-
tement. 4461

Faire offres par écrit,
sous P 1501 B à Publici-
tas S. A., Bâle.

ON demande

domestique

immédiatement un ou-
vrier maréchal, force mo-
tière. 4439-690

S'adresser chez **Willy**,
maréchal, à Romont.

ON demande un

domestique

pour service intérieur et
jardinage. S'adresser à **M.
Ph. de Weck, Jolli-
ment, Fribourg.** 4364

Une

CUISINIÈRE

expérimentée et de toute
confiance, est demandée
pour la saison d'été, dans
un hôtel de la Gruyère.
Bons gages, entrée à con-
venir. 4376

S'adresser sous chiffres
P 4309 F à Publicitas,
S. A., Fribourg.

Jeune fille

connaissant les travaux
du ménage

est demandée

Bonne place. Bon gage.
Ecrire à Publicitas S. A.,
Bâle, sous P 1469 B.

ON DEMANDE

coffre-fort

d'occasion, grandeur mo-
yenne, hauteur du vide
intérieur 65 à 70 cm.
S'adresser sous chiffres
P 4305 F à Publicitas
S. A., Fribourg. 4477

Volailles
p^r la ponte.
Les meilleures
pousses.
Prix courant
gratis.

M. Marchal
Haucourt (Jura Bernois)

A LOUER

tout de suite, petit loge-
ment pour 1-2 personnes.
S'adresser sous chiffres
P 4400 F à Publicitas,
S. A., Fribourg. 4474

Kirsch pur

1^{er} qual. 20°
à 6 fr. 20 le litre.

Eau-de-vie de fruits,
1^{er} qual. 20° à 2 fr. 50
le lit.; envoi depuis 5 lit.,
contre remboursement.
**W. Biegg, distil-
lerie, HERSGIVIL**,
Nidwald. 4451

A VENDRE

tout de suite pour
cause de cessation de
commerce

bonne forge

avec bonne clientèle, force
motrice et l'outillage,
ainsi que l'appareil pour
soudure autogène.

S'adresser sous chiffres
P 4305 F à Publicitas,
S. A., Fribourg.

A vendre

5 petits porcs de 8 se-
maines, chez **M. Jos.
Limaud, au Petit Torry**,
près Fribourg.

IMMEUBLE

à vendre

A vendre, à proximité
immédiate de la ville,
maison d'habitation com-
prenant 4 logements de 2
et 3 chambres, avec dé-
pendances, grand jardin,
clapier, basse-cour, eau de
source installée. Prix
avantageux. Convient
pour famille ouvrière.

S'adresser les offres sous
chiffres P 4325 F à Publi-
citas S. A., Fribourg.

A VENDRE

à mi-prix une tréte
portable de 14 tonna-
ges, très riche, garantie
sage et de bonne mar-
que.

S'adres. à **Jules Bar-
bey, à Villars-le-
Gibloux.** 4450

A VENDRE

camion

de Dion-bouton, neuf,
3 tonnes 1/2, entièrement
équipé et monté sur ban-
dages. Camion Pierce-
Arrow, d'occasion, 2 ton-
nes.

Adresse : **Léon Jan-
neret, constructeur**,
quai d'Arve, Ge-
nève. 4429

A VENDRE

3 porcs de 5 mois.

S'adresser à **A. Ange-
loz, Belfaux.**

Immeubles

A VENDRE

A vendre, à Fribourg,
immeubles comprenant
maison d'habitation de 4
logements, grange et écu-
rie avec remise, grand
jardin, petit pré, dépen-
dances, etc., eau particu-
lière. 4396-685

Adresser les offres sous
chiffres P 4326 F à Publi-
citas S. A., Fribourg.

A louer

2 jolies chambres me-
ublées, au soleil.

S'adres. sous P 4315 F
à Publicitas S. A., Fri-
bourg.

belle propriété

de trente hectares, bon
terrain, à dix minutes
d'une ville. 4385

Offres écrites sous
R 2386 L Publicitas S. A.
Lausanne.

A VENDRE

la maison N° 74, Place
du Petit St-Jean, à Fri-
bourg, complètement
remise à neuf, compre-
nant 5 petits apparte-
ments, rez-de-chaussée.

Pour visiter et traiter
s'adresser à **M. Emilie
Richard, menuisier**,
Stalden, N° 143. 4405

A vendre

faute d'emploi, à cause de
terrain trop accidenté, un
chargeur à foin Key-
stone, à l'état neuf.

S'adres. à **Jean-Louis
Berthoud, Charbonnier**,
Sagnette-S-Colocet, 4431

RAAS

La meilleure
brème-chaussures

A vendre

faute d'emploi un bon
cheval de trait à deux
mains, âgé de 8 ans.

S'adresser à **Pierre
Brunshöfer, à Matran.**